



JOURNEE PARLEMENTAIRE DU GROUPE TRANS PARTISAN DE DÉPUTES

15 SEPTEMBRE 2025 A LAVAL

QUE FAUT IL RETENIR ?

1-L'ACCDM

a pu défendre ses 4 propositions limitation de la durée du remplacement du médecin, travail transitoire en zone sous dotée et régulation sélective telle que proposée par la loi Garot

a insisté sur l'efficacité de la délégation de tâches encore décrite par les médecins et affirmé son **soutien inconditionnel aux infirmiers** y compris IPA dans la défense de leur statut d'infirmiers référents et bénéficier d'une convention et aux **pharmaciens** dont la survie des officines est menacée

Parmi les propositions des intervenants une nouveauté émise par Martin Hirsch qui appelle à la **création d'un service Public de Santé** pour le soin primaire avec, comme à l'hôpital une responsabilisation des acteurs de terrain pour que chaque Français ait un accès aux soins quelle que soit sa situation géographique

2 - L'Association des Maires de France

annonce qu'elle soutient la régulation et donc la loi Garot **c'est un soutien de poids** car ce sont 34.000 maires et Présidents d'intercommunalités qui y sont affiliés et jusque-là ils y étaient, comme l'ARMF qui l'est toujours, opposés

3 Le Groupe Trans partisan

demande au Premier ministre d'inscrire rapidement la loi Garot votée le 07/05/2025 à l'Assemblée Nationale à l'ordre du jour du Sénat avant la fin de l'année ...afin que le texte puisse poursuivre sa navette parlementaire jusqu'à son adoption

4 Quant à la proposition du premier ministre M Lecornu concernant la création de 5000 maisons de santé qui est calquée sur celle de Mr François Hollande en 2012...elle semble à tous un **effet d'annonce ...**